



**Spotlight Initiative**  
To eliminate violence against women and girls



# OFFENSIVE CONTRE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

## Initiative Spotlight

NEWSLETTER N°3  
20 JUILLET 2020



## Sommaire

2 - Éditorial

3 - Engagement historique des Chefs traditionnels du Niger contre la violence basée sur le genre

14 - Face aux violences basées sur le genre l'UNFPA et la Gendarmerie nationale font front commun

18 - Formation sur le GBVIMS à Maradi Collecter, stocker, analyser et diffuser les données sur les VBG

12 - Des kits post-viol, du matériel médical et des produits contraceptifs aux centres de santé

16 - La Police nationale et l'UNFPA signent un partenariat pour la protection des mineurs et des femmes

20 - Quelques données sur les VBG

# ÉDITORIAL

## DES ACTIONS INNOVATRICES POUR METTRE FIN À TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

Pour l'UNFPA, l'Initiative Spotlight vient à son heure. Elle est en parfaite adéquation avec le Programme 2030 des Nations Unies et le Plan stratégique de l'UNFPA 2018 - 2020 dont un des trois résultats transformateurs (zéro violence basée sur le genre) est la traduction de l'engagement à éliminer toutes les violences faites aux femmes et aux filles, y compris les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces ou forcés.

C'est pourquoi, l'UNFPA s'est fortement engagé à donner corps à l'Initiative Spotlight au travers d'importantes et innovatrices actions visant la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive. Parmi celles-ci, on peut citer : l'appui aux politiques et programmes nationaux, la mobilisation communautaire, le renforcement du cadre judiciaire pour la prise en charge des survivantes de violence, l'accroissement et l'amélioration des systèmes d'informations sur la violence basée sur le genre.

L'UNFPA a décidé de miser dans un premier temps sur la mobilisation d'acteurs stratégiques tels que les Chefs traditionnels, la Gendarmerie, la Police et la Justice. Les chefs traditionnels sont des acteurs incontournables dans la mobilisation des communautés et dans la mobilisation sociale pour changer les mentalités, les perceptions et les attitudes néfastes et faire adopter de nouveaux comportements favorables au développement. Les Chefs traditionnels, garants des cantons et groupements du pays se sont individuellement et collectivement engagés à tout mettre en œuvre pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.

De leur côté, les plus hauts responsables de la Gendarmerie et de la Police ont accepté de nouer un partenariat inédit avec l'UNFPA pour prendre à bras le corps la lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) en renforçant leurs capacités pour une meilleure prise en charge des survivantes de violences, la collecte et le traitement des données, ainsi que la mise en place d'une base de données sur les VBG. Ce faisant, les deux institutions vont pouvoir jouer un rôle capital dans la documentation des cas de violence et plus globalement le traitement judiciaire des dossiers des survivantes de VBG. D'autres actions sont aussi développées avec les organisations de la société civile pour élargir la stratégie de lutte contre les violences dont la première phase couvre la période 2019 - 2020 et les quatre régions ayant les taux de prévalence des VBG les plus élevés, à savoir : Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder.

La présente publication nous offre l'opportunité de partager le formidable travail abattu par toute l'équipe de l'UNFPA, en étroite collaboration avec les acteurs de l'Initiative Spotlight, le Gouvernement du Niger, l'Union Européenne, le PNUD, l'UNICEF et ONUFEMMES.

**Habila Tsahirou**, Coordinateur humanitaire  
**Anifa Soumana**, Chargé de programme VBG  
**Souleymane Saddi Maazou**, Chargé de la communication

# Engagement historique des Chefs traditionnels du Niger contre la violence basée sur le genre

Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle des activités de son plan de travail annuel de l'Initiative Spotlight, le Fonds des Nations Unies pour la population a initié, le 02 juin 2020, une rencontre d'échanges avec les dirigeants de l'Association des Chefs traditionnels du Niger (ACTN) et les 60 Chefs de cantons et de groupements des communes cibles du projet. Près de cent personnes ont pris part à cette rencontre de haut niveau qui a été rehaussée par la présence du secrétariat du bureau de l'ACTN, des Chefs de cantons et de groupements des communes cibles du projet, du coordonnateur du projet Spotlight et du Représentant résident de l'UNFPA et de son staff.

## Les objectifs de la rencontre

- Rappeler le dispositif institutionnel de l'Initiative Spotlight sous le leadership du Ministère de la Promotion de la femme et de la protection de l'enfant, en partenariat avec le bureau de la Coordination résidente des Nations Unies, avec l'appui de la cellule de coordination du Spotlight, des agences suivantes : le Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ONUFEMMES/UNWOMEN, l'UNFPA et les organisations de la société civile ;
- Édifier les Chefs de cantons et de Groupements sur les objectifs de l'initiative Spotlight et les résultats attendus ;
- Rappeler les communes et localités d'intervention retenues par l'Initiative Spotlight ;
- Renforcer les connaissances des Chefs de cantons et de groupements sur les types de VBG ;
- Clarifier le rôle des Chefs traditionnels et préciser les importantes attentes quant à leur contribution à l'atteinte des résultats visés ;
- Recueillir les propositions des Chefs traditionnels et de groupements sur les stratégies et actions afin d'établir des plans d'actions spécifiques à mettre en œuvre au niveau de chaque canton et groupement.



À la suite de la présentation de l'Initiative Spotlight, des objectifs de la rencontre et des résultats attendus, les Chefs de cantons et de groupements ont engagé un débat fort animé et relevé sur l'Initiative Spotlight, sa mise en œuvre dans les communes et localités d'intervention, le rôle attendu des Chefs traditionnels dans la réalisation des objectifs arrêtés. Les conclusions des discussions se résument essentiellement comme suit.

## Le rôle des Chefs traditionnels et de Groupements dans la prévention et la réponse aux VBG

- Engager les communautés dans la prévention et la réponse aux VBG, y compris le mariage d'enfants ;
- Engager les communautés à signaler les cas de VBG, y compris les mariages d'enfants ;
- Engager les communautés à refuser les arrangements à l'amiable pour toutes les formes de VBG ;
- Fournir aux survivant(e)s des informations relatives aux services d'assistance disponibles et gérer leurs attentes ;
- Orienter les survivant(e)s vers les services de prise en charge appropriés ;
- Veiller à la sécurité des survivant(e)s et assurer leur hébergement temporaire en toute sécurité ;
- Garantir le traitement des survivant(e)s dans la dignité et le respect de la confidentialité ;
- Assurer la médiation pour les cas complexes ;
- Appuyer le suivi des cas pour leur intégration sociale et économique ;
- Participer aux activités de supervision en rapport avec les prestataires de service ;
- Collecter les données sur les VBG au niveau communautaire et les transmettre aux structures régionales chargées de leur compilation.



## Les causes des VBG dans leurs zones et les stratégies.

**La pauvreté.** Les populations au Niger vivent dans leur grande majorité de l'agriculture et de plus en plus les terres cultivables deviennent insuffisantes et les pluies se raréfient, ce qui entraîne des récoltes le plus souvent déficitaires. De plus, la rareté des ressources au sein du couple favorise les tensions et les écarts de langage qui finissent par des violences physiques.

**La migration, l'ignorance, le déni de ressources.** Les épouses souffrent de l'absence prolongée de leurs maris ayant émigré souvent pour plus de 4 ans. Leurs demandes de divorce se traduisent généralement par le refus des maris sans pour autant qu'elles reçoivent le soutien adéquat de la communauté. Pour leur exode, les maris récupèrent de force le peu d'économie que leurs épouses tirent de leur petit commerce ou des récoltes. Dans certaines contrées, les maris se limitent uniquement à leur devoir conjugal laissant les autres obligations à la charge de la femme.

**La déscolarisation.** Le décrochage scolaire des filles lié à la faible qualité de l'enseignement, à l'absence de l'encadrement dont elles ont besoin (certaines filles arrivent au collège sans savoir lire ni écrire) et à d'autres facteurs sociaux.



copyright UNFPA

les exposent aux mariages forcés ou arrangés. Les enfants sont donnés en mariage dès leur naissance pour sceller des transactions conclues par les familles.

**Le manque d'emplois des jeunes.** Le manque d'emplois et la déscolarisation contribuent au désœuvrement des jeunes qui trouvent refuge dans la drogue et l'alcool, ce qui les entraîne à commettre des agressions sexuelles et des viols sur les mineurs et les adultes. Il semble aussi que les femmes s'adonnent à la consommation de la drogue et de stupéfiants, ce qui est un phénomène nouveau.

**L'ineffectivité des textes de loi relatifs au mariage des enfants.** Le code pénal ne prévoit aucune sanction et le code civil fixe l'âge au mariage à 15 ans révolus pour les filles. Le code pénal criminalise les viols et les mutilations génitales féminines (FGM), mais la plupart des auteurs bénéficient de l'impunité.

**La non dénonciation des auteurs de violences et l'absence de protection des victimes.** Les victimes de VBG ont peur de dénoncer leurs bourreaux pour ne pas être exposées au « jugement social » et aux menaces de la part de ces derniers et de la société.



copyright UNFPA

## Les solutions proposées

- Revaloriser et renforcer le rôle des Chefs traditionnels et de Groupements qui sont les premiers recours de la communauté et des victimes.
- Développer et renforcer le partenariat avec les autres acteurs de la chaîne sécuritaire, juridique, et judiciaire (la police, la gendarmerie et la justice).
- Développer des actions concertées entre la chefferie traditionnelle, la police, la gendarmerie et la justice par le biais de rencontres régionales trimestrielles de partage et d'analyse des informations et de suivi des dossiers en cours.
- Élaborer un argumentaire sur l'Islam et la violence basée sur le genre au Niger.
- Disposer d'un outil de rapportage des données sur les cas de VBG alimenté et pris en charge par les Chefs traditionnels et de Groupements.
- Utiliser les « Espaces sûrs » comme une opportunité pour la prévention des VBG à travers les sessions modulaires de formation et les dialogues communautaires.
- Collaborer avec les agents de santé pour détecter les cas de VBG lors des visites dans les services de santé et les amener à contacter les acteurs concernés (notables, service de sécurité).
- Trouver un mécanisme de protection des victimes.



copyright UNFPA

## Les témoignages des Chefs de cantons et de Groupements

### *L'honorable Chef du canton de Konni, Sardaouna Maman Salifou*



Dans mon canton, on peut résumer la question de la violence basée sur le genre en cinq points essentiels pour lesquels nous indiquerons les causes et les pistes de solutions.

Premièrement, il y a l'ignorance des droits et devoirs en matière de mariage. C'est pourquoi il est important de sensibiliser les femmes et les hommes sur les questions de droits humains. Il faudra à ce titre mettre l'accent sur les droits et devoirs des épouses et des époux dans le cadre du mariage. Cette action de sensibilisation devra contribuer à la stabilité conjugale.

Deuxièmement, il y a la question de la drogue qui est à la base de la violence au sein des couples. Beaucoup de jeunes, y compris des jeunes femmes sont devenus des drogués. Une fois sous l'emprise de la drogue, ils deviennent inconscients et cela constitue une porte ouverte à toutes les formes de violence. Il faut par conséquent prendre des dispositions nécessaires pour freiner la prise de drogue par les jeunes.

Troisièmement, il y a un besoin urgent de renforcement des capacités des Chefs traditionnels. Par exemple, dans nos cantons nous faisons beaucoup de choses en matière de lutte

contre le mariage des enfants, les mariages forcés et la violence basée sur le genre, en général. Cependant, ces actions ne sont pas documentées, de plus nous n'avons pas toutes les informations sur les lieux de dépôt des éventuels rapports sur les VBG pour permettre une prise de décision.

Quatrièmement, il est important d'organiser des réunions relatives à l'Initiative Spotlight dans toutes les régions regroupant les Chefs traditionnels, la police, la gendarmerie, les défenseurs des droits humains et les juges. Des sessions de formation sur les questions de violence basée sur le genre pourraient également être organisées afin que les Chefs traditionnels puissent mieux connaître leurs rôles, champs d'actions et responsabilités dans cette lutte contre les VBG.

Cela devrait renforcer leurs capacités en matière de saisine des juridictions sur des cas avérés de violence basée sur le genre. Nous enregistrons des cas de viols mais sans aucune documentation. Cela est lié au fait que certains Chefs traditionnels ne savent pas comment faire et où aller pour transmettre ces données.

Cinquièmement, une autre cause de violence au sein des couples est liée à l'alimentation. Les femmes souffrent vraiment ! Le plus souvent c'est parce que beaucoup d'hommes ne connaissent pas leurs droits et devoirs. Beaucoup d'hommes pensent que, une fois qu'ils donnent une demi-mesure de mil à leurs femmes, tout est réglé. Or cela n'est pas une ration alimentaire suffisante. Il faut sensibiliser les hommes sur la prise en charge des besoins alimentaires de leurs familles pour atténuer les cas de VBG.



*Les causes des VBG : l'ignorance des droits et devoirs en matière de mariage, la drogue qui est à la base de la violence au sein des couples. Une autre cause de violence au sein des couples est liée à l'alimentation. Les femmes souffrent vraiment ! Le plus souvent c'est parce que beaucoup d'hommes ne connaissent pas leurs droits et devoirs.*



## L'honorable Chef du canton de Sayé Saboua, Elhadji Ibrahim Gonda



Nous avons toujours été sur le terrain pour sensibiliser les populations sur les violences basées sur le genre. Nous nous réjouissons de l'Initiative Spotlight qui va encore renforcer ce que nous sommes en train de faire sur le terrain surtout avec l'implication de la police et de la gendarmerie. Nous souhaitons aussi l'implication des juges. Dans mon canton, l'exode des hommes qui partent et qui laissent les femmes est une forme de violence basée sur le genre que subissent les femmes. Les femmes sont laissées avec leurs enfants des années et des années sans soutien et sans nouvelle de leur mari. Cela constitue un véritable problème.



*Nous nous réjouissons de l'Initiative Spotlight qui va encore renforcer ce que nous sommes en train de faire sur le terrain et surtout avec l'implication de la police et de la gendarmerie. Nous souhaitons aussi l'implication des juges.*



## L'honorable Chef du canton de Gazaoua, Mahamane Sani Maroussa



La principale cause des violences basées sur le genre dans la région de Maradi et précisément dans mon canton est la pauvreté.

Les hommes, par manque de ressources partent en exode pour deux voire quatre années et même plus, laissant derrière eux femmes et enfants. Durant des années la femme n'a pas des nouvelles de son mari. Ce dernier ne s'occupe plus de sa famille. La femme subit là une forme de violence. Elle se retrouve dans une situation de non divorcée, mais aussi, en quelque sorte, de non mariée car ne bénéficiant d'aucune prise en charge de la part de son mari. À notre niveau, on ne peut rien faire pour elle sans l'accord du proche parent délégué par le mari pour la gestion de son foyer. Nous souhaitons qu'au niveau de la justice que les mécanismes soient renforcés pour mieux appuyer la prise en charge de la femme.

Pour éradiquer cette forme de violence, il faut aller vers l'autonomisation de la femme à travers des activités génératrices de revenus qui vont permettre aux femmes de s'occuper de leurs enfants et d'elles-mêmes, en cas d'absence du mari parti en exode. Concernant les hommes, il faut surtout les sensibiliser sur les droits et devoirs envers leurs conjointes car l'ignorance est l'une des causes de cet abandon des femmes par leurs maris partis en exode.



*La principale cause des violences basées sur le genre dans la région de Maradi et précisément dans mon canton est la pauvreté. Les hommes, par manque de ressources partent en exode pour deux voire quatre années et même plus, laissant derrière eux femmes et enfants.*



## L'honorable Chef du canton de Giratawa, Elhadji Laouali Iro Oubandawaki



Souvent l'arrivée d'une seconde épouse dans le foyer est à l'origine de la violence dans les foyers. Les femmes doivent comprendre qu'en islam la polygamie est permise. Cependant pour moi, je pense que les « Espaces sûrs » sont des lieux pour

combattre les violences basées sur le genre. Dans mon canton à Giratawa cela est en train de donner de bons résultats. Les jeunes filles acquièrent des compétences très utiles.

“

*Je pense que les «Espaces sûrs» sont des lieux pour combattre les violences basées sur le genre. Dans mon canton à Giratawa cela est en train de donner de bons résultats. Les jeunes filles acquièrent des compétences très utiles.* ”

### **L'honorable chef du canton de Droum, Mahaman Ali Kaoura**



La chefferie traditionnelle a été, de tout temps saisie pour les questions de viols, de mariages forcés, de violences conjugales. Notre tâche est de jouer le rôle de conciliateur. Si une question nous dépasse nous renvoyons les plaignants devant les juridictions. Nous voulons simplement qu'on applique la loi en sanctionnant ceux qui ont tort.

Dans le canton de Droum, il arrive des jours où nous enregistrons plus de 10 cas de violence basée sur le genre. Nous faisons de notre mieux et voulons que l'Initiative Spotlight nous accompagne dans la sensibilisation pour mettre fin à ces violences basées sur le genre. Nous avons aussi besoin du soutien des autorités pour punir tout coupable de tous types de violences.

“

*« Nous faisons de notre mieux et voulons que l'Initiative Spotlight nous accompagne dans la sensibilisation pour mettre fin à ces violences basées sur le genre. Nous avons aussi besoin du soutien des autorités pour punir tout coupable de tous types de violences. »*

### **Le Chef du Groupement Peulh de Konni, Maman Barthé Dottiri**



L'une des causes principales des violences basées sur le genre dans notre Groupement est liée à l'exode des hommes. Je vous raconte un cas. Un homme de notre Groupement est parti en exode. Après cinq années d'absence sans donner signe de vie, le divorce a été prononcé au niveau de la justice. La femme s'est remariée. Après quatre années dans son second mariage, le premier mari est revenu pour demander sa femme après neuf années d'absence.

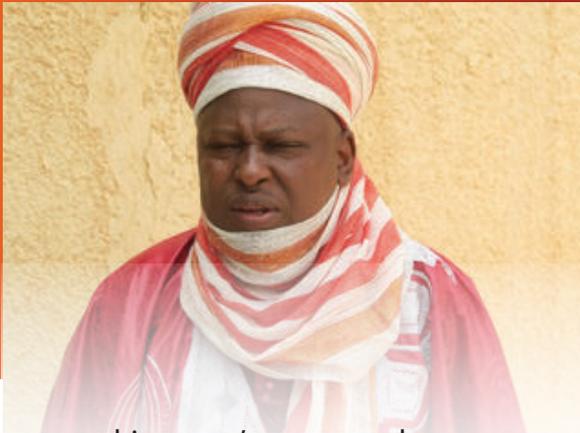
Ces beaux-parents lui ont notifié que leur fille s'est remariée. Il a contesté et après plusieurs recours devant la justice et la chefferie traditionnelle le divorce a été confirmé. C'est pourquoi, je pense qu'il faut prendre des dispositions pour mettre fin à toute forme de violence car cela cause beaucoup de souffrance aux femmes.

Il faut aussi multiplier les actions de sensibilisation pour faire comprendre aux femmes et aux hommes leurs droits et devoirs. Pour y arriver, il faut impliquer pleinement la chefferie traditionnelle.

“

*Il faut prendre des dispositions pour ce genre de violence (exode des hommes) pour y mettre fin car cela cause beaucoup de souffrance aux femmes... Il faut aussi multiplier les actions de sensibilisation pour faire comprendre aux femmes et aux hommes leurs droits et devoirs. Pour y arriver, il faut impliquer pleinement la chefferie traditionnelle.* ”

## **L'honorable chef du canton de Madaoua, Mahaman Manirou Magagi**



Nous voudrions qu'au cours de ce genre de réunion que la police et la gendarmerie soient conviées pour que nous puissions discuter de tous les problèmes concernant la violence basée sur le genre. Les Chefs traditionnels continuent de mener des activités de sensibilisation, mais le problème persiste encore et cela nous décourage souvent.

Concernant, par exemple, les viols et les agressions dont le règlement relève de la justice, notre champ d'intervention est très limité. En tant que Chefs traditionnels nous dénonçons les cas de viols ou d'agression à la police et à la gendarmerie. Malheureusement, le plus souvent les coupables sont très vite relaxés et nous les voyons, quelque temps après, en train de vaquer à leurs occupations sans être inquiétés.

Sincèrement cela nous décourage. Je considère cela comme un manque de soutien à nos actions. Or la loi doit être appliquée dans toute sa rigueur. C'est pourquoi j'interpelle le Président de la Commission nationale des droits humains (CNDH), présent à cette réunion pour prendre avec beaucoup de considération notre cri du cœur pour faire le plaidoyer auprès des autorités compétentes afin de mettre fin à ces situations d'impunité.

En ce qui concerne mon canton de Madaoua, l'une des violences que subissent les filles, c'est le mariage précoce (d'enfant) et surtout le mariage des filles en cours de scolarité. Pour mettre fin à cela l'application de la loi s'impose. L'autre aspect, c'est vraiment le détournement des mineurs. Des gaillards engrossent des petites filles de 12 à 13 ans sans être inquiétés.

La loi doit les frapper pour arrêter cette violence sur les petites filles. Tout récemment, j'ai orienté à

la police un cas d'une mineure de 13 ans qui a été enceinte. Nos petites filles sont en danger avec ces genres de comportement. Il relève de la responsabilité de tous les acteurs : Chefs traditionnels, police, gendarmerie, justice qui doivent œuvrer pour l'application des lois afin de mettre fin à la violence basée sur le genre.



*Une des violences que subissent les filles, c'est le mariage précoce (d'enfant) et surtout le mariage des filles en cours de scolarité... L'autre aspect, c'est vraiment le détournement des mineurs. Des gaillards engrossent des petites filles de 12 à 13 ans sans être inquiétés. La loi doit les frapper pour arrêter cette violence sur les petites filles.*



## **L'honorable chef du canton de Ourafan, Bachirou Magagi**



Dans mon canton, il y a aussi les violences basées sur le genre. Ce sont les femmes qui sont les principales victimes puisque le mari part et laisse sa femme. Cet exode des maris est la violence la plus répandue à Ourafan. Certains époux, une fois qu'ils quittent le village, c'est fini. Ils ne s'occupent plus de leurs épouses. Beaucoup de femmes viennent dans mon palais pour demander le divorce.

La pauvreté des ménages est la principale cause de cet exode. Les hommes quittent pour aller à la recherche du bien-être et ce sont les femmes qui paient les pots cassés. Presque chaque jour nous enregistrons des plaintes des femmes concernant leurs époux partis en exode et qui ont passé des années sans donner signe de vie.



*Certains époux, une fois qu'ils quittent le village, c'est fini. Beaucoup de femmes viennent dans mon palais pour demander le divorce. La pauvreté des ménages est la principale cause de cet exode. Les hommes quittent pour aller à la recherche du bien-être et ce sont les femmes qui paient les pots cassés.*

## L'honorable chef du canton de Ouallam, Saley Baouna



Presque chaque semaine je reçois des plaintes de femmes victimes de violences. Je me réjouis de cette rencontre où il a été dit que dorénavant la police et la gendarmerie bénéficieront d'un renforcement de capacités sur ces questions de violence basée sur le genre. Cela va beaucoup nous aider dans notre rôle de chef traditionnel car nous allons travailler avec ces derniers la main dans la main.

“ Je me réjouis que dorénavant la police et la gendarmerie bénéficieront d'un renforcement de capacités sur ces questions de violence basée sur le genre. Cela va beaucoup nous aider dans notre rôle de chef traditionnel car nous allons travailler avec ces derniers la main dans la main. ”

Mettons fin à la violence  
à l'égard  
des femmes et des filles.



copyright UNFPA



copyright UNFPA

## Des kits post-viol, du matériel médical et des produits contraceptifs aux centres de santé

Pour répondre aux risques de viols et de violence sexuelles, faire face à la lutte contre la mortalité maternelle et satisfaire les besoins en planification familiale, l'UNFPA a doté les 153 centres de santé des communes d'intervention de l'Initiative Spotlight des 4 régions de kits post-viol, de matériels médicaux pour les accouchements assistés, de médicaments et de produits contraceptifs. Cette action de l'UNFPA vise à améliorer de façon importante la santé maternelle, augmenter l'utilisation des produits contraceptifs et diminuer les conséquences liées au viol notamment les infections sexuellement transmissibles (IST) et les grossesses indésirables.

### 29 kits post-viol pour assurer la prise en charge de 1102 survivantes

La prise en charge clinique des viols est une des réponses essentielles dans la chaîne de réponse holistique aux survivantes des VBG. L'élément indispensable pour assurer cette prise en charge clinique des viols est la mise à disposition de kits post-viol au niveau des prestataires de santé. C'est dans cette optique que l'UNFPA a fourni aux centres de santé des kits post-viol. Pour cette première dotation, 29 kits ont été distribués. Ils permettront d'assurer la prise en charge de 1102 survivantes de viols et d'agressions sexuelles parmi lesquelles 232 enfants.



### 24 Centres de santé intégrés (CSI) équipés pour les soins obstétricaux et néonataux d'urgence et pour la prise en charge des accouchements assistés

Quelques 24 Centres de santé intégrés (CSI) de l'Initiative Spotlight ont reçu un lot de divers matériel médical pour faire face à la demande des patientes et mieux assister les victimes de viol. Le matériel médical est composé de produits pour les soins obstétricaux et néonataux d'urgence destinés à améliorer la qualité de l'offre de service et la prise en charge des complications obstétricales en milieu rural.

## Des produits contraceptifs pour 153 Centres de santé intégrés couverts par l'Initiative Spotlight

Des centres de santé intégrés de l'Initiative Spotlight au nombre de 153 ont reçu des produits contraceptifs. Les CSI sont ainsi répartis : 51 à Maradi, 37 à Zinder, 31 à Tillabéry, 34 à Tahoua. Le coût estimatif du matériel s'élève à 342 219 180 FCFA. Cette dotation a pour objectif de faciliter l'accès des femmes et des adolescentes à toute une gamme de produits contraceptifs.



copyright UNFPA

### La liste du matériel

Matériel médical	Quantité
<b>Produits SONU</b>	
Stabilisateur	43
Tambour	43
Panier	43
Boîte accouchement	61
Boîte accouchement	43
Plateaux d'instruments	86
Balance - pèse personne	44
Lampes d'examen	4
Stéthoscope obstétrical	86
Tensiomètre	86
Kit AMUI	83
Ventouses	43
Canule de Guedel ped, Ado, Ad	129
Concentrateur d'oxygène	11
Mètre ruban	86
Aspirateur elect	12
Cathéter urétral	43
Balance pèse BB	43
Thermomètres	172
Kit réanimation	18
Table d'examen	46
Table d'accouchement	86
Paravent	85
Escabeau	85
Diazepan injectable 5ml	355
Paracétamol 125ml	1370
Cotrimoxazole 480 mg	1440
Bétadine	355
<b>Produits contraceptifs</b>	
Microgynon,	109692
Microlut	39 697
Depo	63 641
Sayana	26 630
DIU	440
Implanon NXT	7 782
Jadelle	568
Condoms hommes	38 368



copyright UNFPA



copyright UNFPA

# Face aux violences basées sur le genre au Niger UNFPA et la Gendarmerie nationale font front commun



Le mardi 16 juin 2020, Monsieur Ismaïla Mbengue, Représentant de l'UNFPA et le Général de brigade, Haut Commandant de la Gendarmerie nationale, M. Salifou Wakasso ont procédé à la signature d'un Mémorandum d'entente (MOU) qui scelle un partenariat visant l'amélioration des services de qualité aux survivantes des violences basées sur le genre (VBG) et la collecte et le partage des données sur les violences faites aux femmes et aux filles. La cérémonie s'est tenue dans les locaux de la Gendarmerie nationale. Elle marque une étape importante dans la mise en œuvre de l'Initiative Spotlight.

Depuis 2019, le Fonds des Nations Unies pour la population au Niger, dans le cadre de l'Initiative Spotlight, renforce et mobilise les acteurs clés de la prise en charge des survivantes de VBG. La place déterminante de la Gendarmerie nationale dans les services de justice et de sécurité en matière de VBG justifie largement le partenariat entre les deux institutions. C'est ainsi que 44 agents de la Gendarmerie nationale ont bénéficié d'une formation pour travailler dans les brigades à la protection des femmes et des mineurs des chefs-lieux de départements des régions d'intervention de l'Initiative Spotlight.

L'impact bénéfique de la formation reçue par le personnel a été magnifié, puisqu'il va influencer de façon décisive la collecte et la production de données par la gendarmerie. En signant un Mémorandum d'entente les responsables de l'UNFPA et de la Gendarmerie nationale ont lancé un message fort, à savoir qu'ils partagent la même vision et sont motivés et déterminés à mettre en commun leurs atouts complémentaires pour sauver les vies des survivantes de VBG.

Le partenariat entre la Gendarmerie nationale et l'UNFPA a pour objectifs d'assurer et améliorer d'une part des services de qualité aux survivantes de VBG et d'autre part de collecter et partager les données sur les VBG. Le partenariat couvre plusieurs activités.

## Le renforcement des capacités

- La formation des Commandants des brigades et de leurs adjoints tant dans les régions que dans les départements sur la protection des femmes et des mineurs sur leurs rôles et responsabilités, ainsi que sur les principes ;
- La dotation des unités de la Gendarmerie en documents, matériels bureautiques et matériels roulants pour leurs activités.



## La prise en charge adaptée des survivantes de violence basée sur le genre

- Le référencement des survivantes vers les centres psychosociaux, sanitaires, judiciaires et autres avec le consentement éclairé de la / du survivant (e) ;
- La gestion de la prise en charge médicale des survivants (es) de VBG ;
- La contribution à la lutte contre les abus et les exploitations sexuelles ;
- La participation à l'élaboration des documents tels que le SOP et les schémas de référencement.

## La collecte et le partage des données sur les VBG

- La participation à l'élaboration des outils de collecte de données sur les VBG ;
- L'organisation de missions de sensibilisation et de validation des données VBG dans les régions et les départements du Niger ;
- La collecte quotidienne des données au moyen des outils élaborés, validés et partagés dans les points de service CSI, les points focaux au niveau de chaque brigade de la Gendarmerie dans les régions et les départements ;

- La production de rapports mensuels et annuels par département et par région ;
- Le partage avec l'UNFPA des données désagrégées mensuellement et annuellement, au plus tard, le 5 du mois suivant.



## La communication

- La désignation d'un responsable et de son adjoint en charge de la gestion des données de la Cellule centrale de la protection des femmes et des mineurs ;
- La création du répertoire du personnel de l'unité et sa mise à jour sur une base trimestrielle ;
- La participation aux réunions du sous cluster/groupe de travail sur les VBG ;
- La participation aux réunions de bilans semestriel et annuel des activités du plan de travail.



# La Police nationale et l'UNFPA signent un partenariat pour la protection des mineurs et des femmes

Pour ne laisser aucune personne survivante derrière, l'UNFPA croît et investit dans la mobilisation des acteurs clés. C'est dans ce cadre qu'un pas de plus à été franchi le 19 juin 2020 avec la concrétisation d'un partenariat primordial avec la Police nationale. Cette dernière dispose d'une Division nationale spéciale pour la protection des mineurs et des femmes et des brigades régionales qui ont des points focaux servant de relais dans les départements et les communes.



En 2019, 53 agents ont été formés sur l'audition et la rédaction des procès-verbaux en matière de VBG. Cet appui a contribué, d'une part à améliorer la qualité de la prise en charge des cas de VBG et d'autre part à montrer le rôle important de la police dans la collecte et le partage des données. Il a aussi mis en évidence la plus-value et l'efficacité qu'apporte le partenariat entre la Police nationale et l'UNFPA.

C'est la raison pour laquelle, les responsables des deux institutions ont instruit leurs staffs respectifs pour la rédaction d'un document d'accord de partenariat afin de formaliser et clarifier les domaines d'intervention et les rôles et responsabilités de

chaque institution avec comme objectifs communs, collecter et partager les données pour mieux servir les survivantes de violences basées sur le genre, et aider les décideurs à la prise de décisions éclairées pour contribuer à l'élimination de la violence basée sur le genre au Niger.

Au titre de ce partenariat, la Direction générale de la Police nationale et sa Division de la protection des mineurs et des femmes (DPMF) s'est engagée sur les points suivants.

## Le renforcement des capacités

- La formation des responsables des Unités de la protection des mineurs et des femmes sur leurs rôles et responsabilités, ainsi que sur les principes.

## La prise en charge adaptée des survivantes de violence basée sur le genre

- Le référencement des survivantes vers les centres psychosociaux, sanitaires, l'assistance juridique et judiciaire et autres avec le consentement éclairé de la survivante ;
- La gestion de la prise en charge médicale des survivantes de VBG en collaboration avec le Centre de santé intégré de la Police nationale ;
- La contribution de la DPMF à la prévention contre les abus et exploitations sexuelles ;
- La participation à l'élaboration des documents tels que le SOP et les schémas de référencement.

## La collecte et le partage des données sur les VBG

- La participation à l'élaboration des outils de collecte de données sur les violences basées sur le genre en versions papier et numérique ;
- La collecte des données au moyen des outils élaborés, validés et partagés.
- Le partage des données sur une base mensuelle avec l'UNFPA, au plus tard le 10 du mois suivant.
- La participation aux réunions de sous cluster/groupe de travail violence basée sur le genre ;

- La sensibilisation du personnel de la Police nationale sur les questions de VBG et de genre.

## La communication

- La désignation d'un responsable et de de son adjoint chargés de la gestion des données de la Division de la protection des mineurs et des femmes et la mise en place d'un commun accord d'un plan de travail avec l'UNFPA.
- La création d'un répertoire du personnel de protection des femmes et des mineurs de la Police nationale avec une mise à jour régulière.



## Formation sur le GBVIMS à Maradi

# Collecter, stocker, analyser et diffuser les données sur les VBG.



Une cartographie (mapping) des services essentiels de violence basée sur le genre a permis non seulement de répertorier les acteurs intervenant dans les domaines de VBG, mais aussi de procéder à une évaluation de base des services disponibles pour la prévention et la réponse aux VBG dans les régions de Maradi et de Zinder d'abord. Les informations collectées ont révélé deux besoins essentiels.

Le premier est le renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre sur les notions de violence basée sur le genre et leur caractérisation, ce qui est essentiel pour garantir une cohérence entre les objectifs du programme Spotlight et les activités de terrain.

Le deuxième besoin est celui d'une mise à niveau et d'une standardisation des outils de collecte liés aux violences avec la mise en place du système de gestion de l'information sur la violence basée sur le genre (GBVIMS) dans la région de Maradi pour une réponse holistique aux VBG et adéquate pour les survivantes de VBG.

L'atelier de Maradi avait pour finalité de former les participants au système de gestion de l'information sur la violence basée sur le genre.

### Les objectifs spécifiques

- asseoir une compréhension commune des VBG et de leur classification ;
- se familiariser avec les outils de gestion des cas et des informations ;
- se former à l'utilisation des outils GBVIMS ;
- partager les outils GBVIMS ainsi que la codification et le registre d'incidents ;
- partager les rapports statistiques GBVIMS pour une compilation mensuelle pour le compte de la région de Maradi.

## Les résultats

- L'harmonisation des outils de collecte des données de VBG
- L'harmonisation de la classification des violences basées sur le genre au niveau de toutes les organisations
- Une compréhension uniformisée de VBG par toutes les organisations
- La mise en place d'un système harmonisé de codification par toutes les organisations pour enregistrer, coder de la même manière les incidents de VBG ainsi que les informations des survivantes
- Le système de gestion de l'information sur les violences basées sur le genre (GBVIMS) est mis en place à Maradi et est utilisé par APBE Tillabari, Intikane et Diffa
- Toutes les organisations gestionnaires de cas de VBG de Maradi disposent d'outils de gestion de cas GBVIMS
- Les partenaires de mise en œuvre, SCI, COOPI, APBE, SOS Zinder, DRPFPE, commencent à partager les rapports statistiques GBVIMS à partir du mois de juin.
- Les directions régionales de Zinder et Maradi et les départementaux de Maradi mettent d'abord en place le système de codification dans leurs structures et ainsi partagent leur rapports statistiques GBVIMS à partir du mois de Juillet 2020.
- Le post-test indique que 100% des participants ont eu la moyenne.

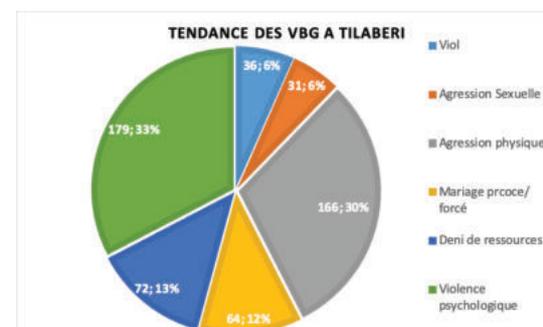
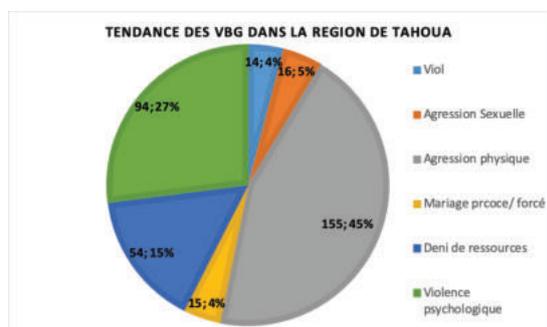
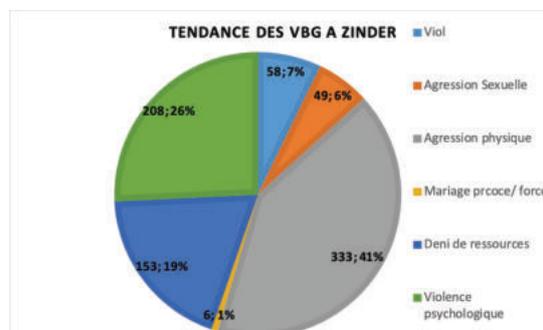
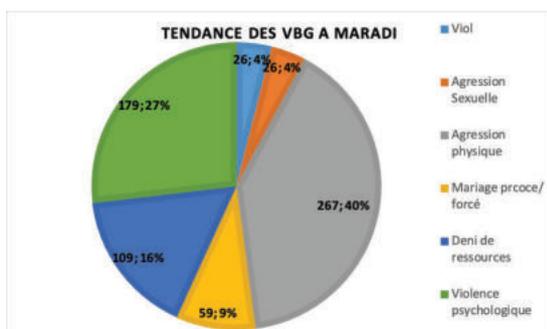
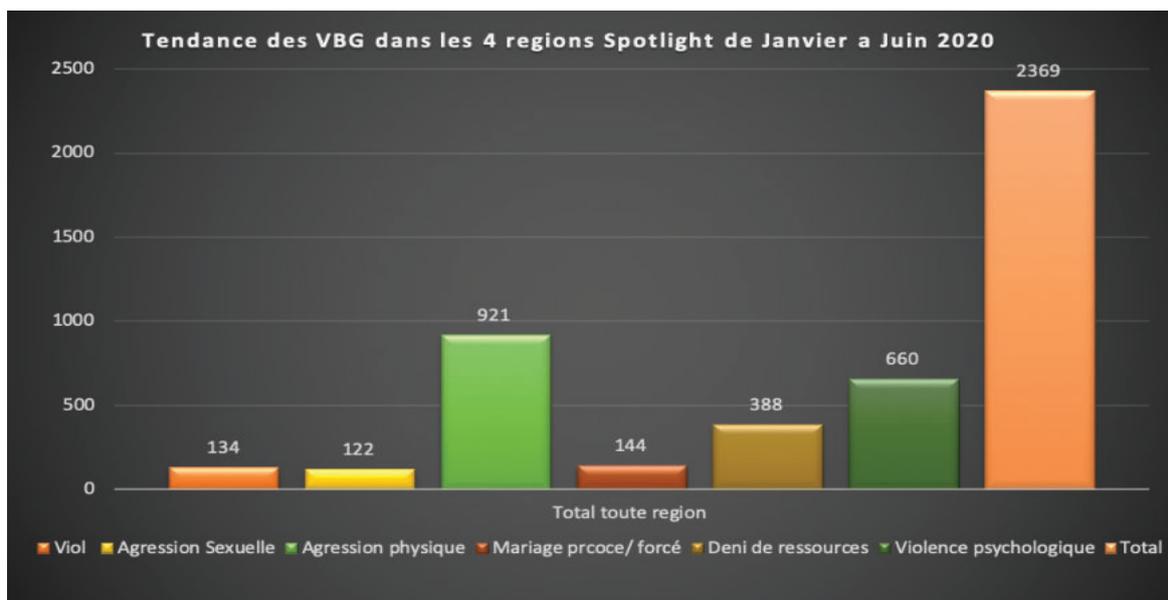
Régions	Départements	Organisations	Total
Maradi	Maradi ville, Tchadoua, Gazaoua, Tessaoua, Mayayi, Aguié, Dakoro, Bermo, Madarounfa, GuidanRoumdji	Direction de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant	10
	Maradi ville	COOPI	2
	Maradi	SCI	2
	Maradi ville	APBE	8
Tillaberi	Abala		
	Ouallam		
Tahoua	Intikane		
Diffa	Sayam Forage		
Zinder	Zinder ville	DRPFPE	1
	Zinder ville	SOS VEFF	1
<b>TOTAL</b>			<b>24</b>



# Quelques données sur les VBG

Les données du premier semestre de 2020 font état de 2369 cas de VBG enregistrés dans les régions d'intervention de l'Initiative Spotlight : Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéry.

- 39% sont des agressions physiques
- 28% sont des violences psychologiques
- 16% sont des dénis de ressources, d'opportunités et de services
- 6% concernent le mariage d'enfant
- 6% sont des viols
- 5% sont des agressions sexuelles



Directeur de publication : Monsieur Ismaïla Mbengue  
 Rédaction : Habila Tsahirou, Anifa Soumana, Souleymane Saddi Maazou  
 Réalisation : Fatoumata Sow  
 UNFPA Niger - 428, Avenue du Fleuve Niger Niamey  
 Tél : +22720722980 /+22720723982  
 Email : niger@unfpa.org - <https://niger.unfpa.org/fr>

